

LES ACCUSATIONS CONTRE M. MALVY : UNE NOTE OFFICIELLE

EXCELSIOR

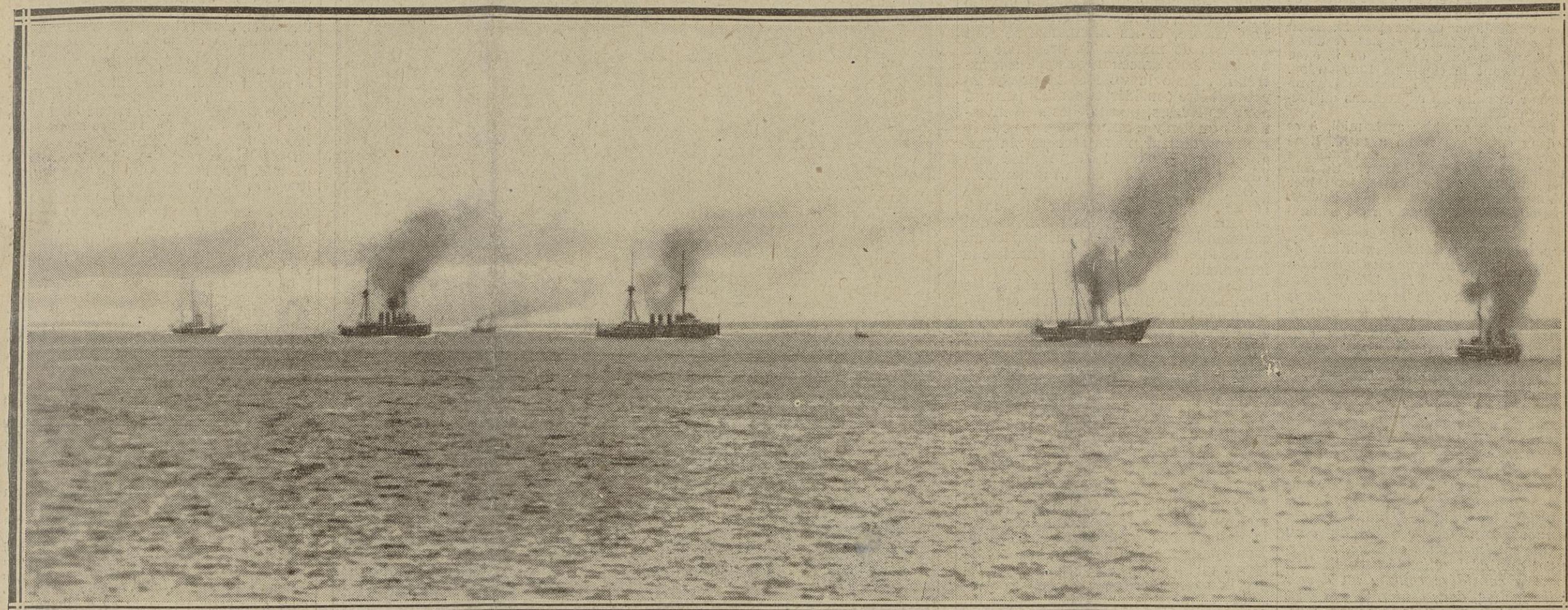
Huitième année. — N° 2.527. — 10 centimes.

"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

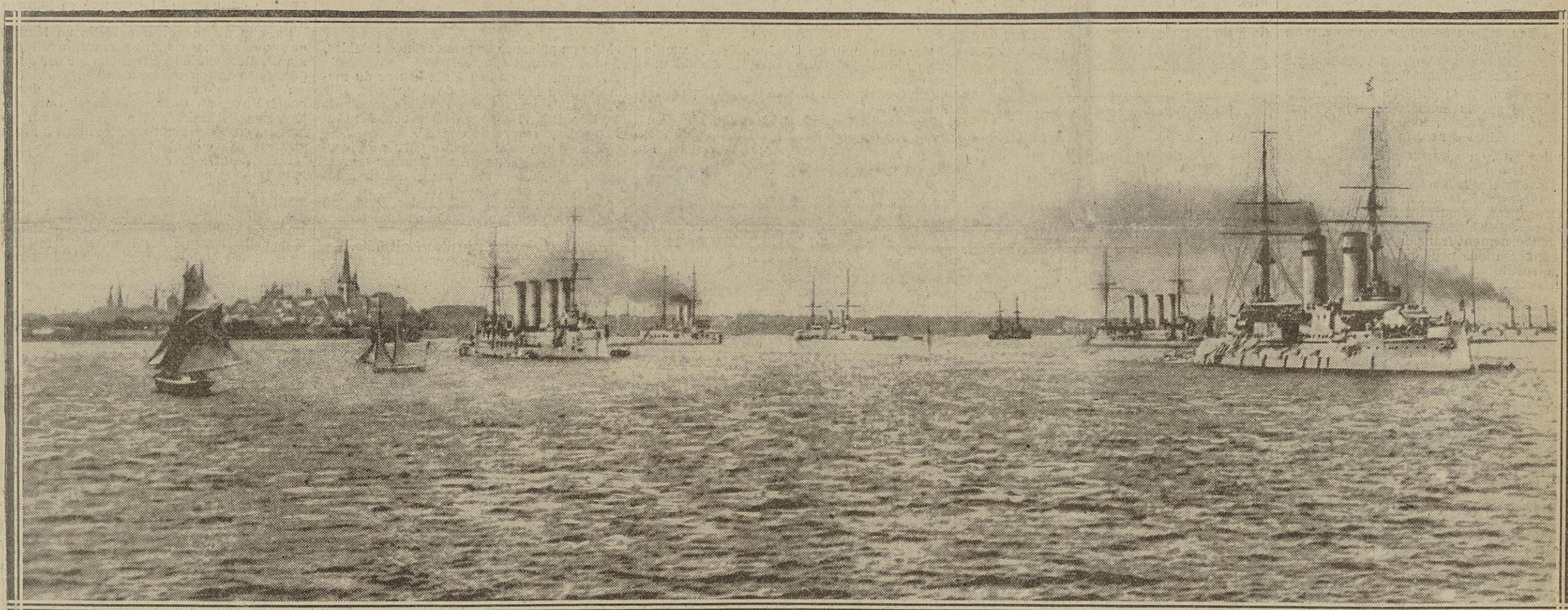
Mardi
16
OCTOBRE
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
Téléphone : Wagram 57.44 et 57.45
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Étranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITE : 11, 1^{er} des Italiens. — Tél. : Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

LA FLOTTE DE LA BALTIQUE VA-T-ELLE LIVRER BATAILLE ?



UNE ESCADRE RUSSE CROISANT DANS LE GOLFE DE FINLANDE, AU LARGE DE PORT-BALTIQUE



LA FLOTTE DE NOS ALLIÉS DANS LA RADE DE REVEL, QUI EST UN DES PRINCIPAUX PORTS D'ATTACHE



VUE D'ENSEMBLE DU PORT DE REVEL. — CETTE POSITION STRATÉGIQUE NAVAL EST TRÈS PUISSAMMENT DÉFENDUE

Le débarquement des Allemands dans l'île d'Æsel laisse prévoir qu'une offensive va se déclencher contre Dvinsk et se combinera avec des forces jetées sur un point de la côte esthoniennes. Dans un émouvant appel, Kerensky ordonne aux marins de se sacrifier

et de repousser l'ennemi, car l'heure de l'épreuve est venue. L'occupation des îles d'Æsel et de Moon permettrait aux Allemands de fermer le golfe de Riga. Un effort de la flotte russe empêchera-t-il ces projets de se réaliser ? C'est une angoissante question.

UNE NOTE OFFICIELLE SUR LES ACCUSATIONS DE M. LÉON DAUDET

Le gouvernement les déclare sans fondement; il ajoute qu'il n'interviendra pas dans la marche des opérations judiciaires.

Les couloirs du Palais-Bourbon étaient hier extrêmement animés. On y envisageait la possibilité, à l'ouverture de la séance de cet après-midi, d'un nouvel incident au sujet des accusations portées par M. Léon Daudet contre M. Malvy et des résultats de la déposition du directeur de l'*Action française* devant le capitaine Bouchardon. On prêtait à M. Malvy l'intention de provoquer sur ce point les explications du président du Conseil.

M. Painlevé a eu, hier après-midi, à ce sujet deux entretiens: l'un avec M. René Renoult, président du groupe des radicaux socialistes, l'autre avec M. Malvy. Un conseil de cabinet s'est, en outre, tenu hier soir, à 6 heures, au ministère de la Guerre. A son issue, la note suivante a été communiquée :

Le président du Conseil, ministre de la Guerre, a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête à laquelle il a procédé au lendemain de la séance de la Chambre du 4 octobre, sur les accusations de trahison portées contre M. Malvy, ancien ministre, membre du comité de guerre.

Le gouvernement a constaté que l'enquête démontre que toutes ces accusations visant soit des communications à l'ennemi de documents militaires ou diplomatiques, soit des participations à des désordres militaires ne reposent sur aucun fondement.

Le gouvernement est résolu à ne pas empêtrer ou laisser empêtrer sur les attributions de l'autorité judiciaire qui poursuivra son œuvre jusqu'au bout avec une indépendance absolue, conformément aux déclarations ministérielles. Mais il a considéré comme un devoir de faire justice, dans l'intérêt de la paix intérieure et du moral de la nation, d'accusations dont la fausseté est démontée et qu'il livre au jugement de la conscience publique.

Il semble donc difficile qu'un nouveau débat ait lieu cet après-midi sur une affaire dont l'autorité judiciaire reste saisié.

L'agence *l'Information* nous communique ce sujet la note suivante :

On assure qu'à la suite de la communication faite par le gouvernement à l'issu du Conseil M. Malvy renoncerait à soulever un nouveau débat devant la Chambre.

D'autre part, on a beaucoup commenté hier après-midi, dans les couloirs de la Chambre, les déclarations apportées vendredi à la tribune par M. Ribot, ministre des Affaires étrangères, et suivant lesquelles l'Allemagne « aurait fait murmurer ça et là que si le gouvernement français voulait engager une conversation, nous pourrions compter sur la restitution de l'Alsace-Lorraine ».

Le vapeur « Medie » torpillé en Méditerranée

250 personnes ont disparu.

Le vapeur *Medie*, naviguant en convoi escorté, a été torpillé, le 23 septembre, dans la Méditerranée occidentale.

L'explosion de la torpille a provoqué celle des munitions qui se trouvaient dans la cale, et le navire a coulé en quelques minutes.

Il y avait à bord 559 passagers, y compris des détachements d'algériens de soldats et travailleurs indigènes, des prisonniers et 67 hommes d'équipage. Le nombre des disparus est de 250. Les familles ont été prévenues.

Tous renseignements utiles pourront, le cas échéant, être demandés : à la section des renseignements aux familles, 43, avenue de la Motte-Picquet, au sujet de passagers militaires ; au ministère de la Marine, 2, rue Royale, au sujet de passagers appartenant à la marine militaire ; au sous-sécrétariat de la Marine marchande, 223, rue Saint-Honoré, au sujet de l'équipage.

La classe 1889 libérée

Conformément à la promesse qui avait été faite à la Chambre par le président du Conseil, les hommes de la classe 1889 vont être mis en sursis d'appel dans les mêmes conditions que le sont déjà ceux de la classe 1888.

Pour illustrer le poème de Rostand



L'ÎLE DES CHIENS

Nous avons publié hier un vibrant poème inédit de M. Edmond Rostand, intitulé : *L'ÎLE DES CHIENS*. Voici, d'après *l'Illustration*, la photographie de l'île Oria où furent déportés les chiens de Constantinople et qui inspira à l'illustre écrivain français ses strophes vengeresses.

NOUVELLE TENTATIVE DES ALLEMANDS DANS LE GOLFE DE RIGA

La flotte allemande manœuvre pour forcer les passes. Cependant la flotte russe s'apprête à lui livrer bataille.

Comme on pouvait le prévoir hier, l'île d'Osel est presque entièrement au pouvoir de l'ennemi. Cependant la ville d'Arensburg, sur la côte méridionale, résiste encore, et les Allemands se sont contentés de masquer la presqu'île de Sworbe, sans descendre jusqu'à son extrémité. Mais la ville et la presqu'île peuvent être considérées comme perdues pour les Russes, puisqu'elles sont investies et qu'il n'y a aucun moyen, pour le moment, de leur porter secours : la garnison de l'île d'Osel s'est repliée vers l'île de Moon, réduit de sa résistance.

D'ailleurs l'objectif principal de l'ennemi n'est pas d'envahir l'île d'Osel, mais de prendre les positions qui commandent les passes, au nord et au sud de l'île, de manière à en permettre le forcement.

C'est cette opération qui a été tentée hier. Les torpilleurs allemands ont pénétré dans la passe de Socla, entre Osel et Dago, en refoulant les navires russes de garde vers la passe de Moon.

En même temps, des forces navales plus importantes, composées de croiseurs et de torpilleurs, essayaient d'entrer dans le golfe de Riga par la passe d'Irben. Dans l'un et l'autre cas, l'ennemi s'est arrêté devant le gros des escadres russes, qu'il a trouvées prêtes à engager la bataille.

Le dessein des Allemands apparaît donc nettement : ils veulent se rendre maîtres du golfe de Riga en en chassant la flotte russe, qu'ils attaquaient de front par la passe d'Irben, en même temps qu'ils lui couperaient la retraite par la passe de Moon. Ce premier résultat acquis, ils pourraient tenter un débarquement en forces soit vers Revel, soit vers Pernov.

Ce projet n'a reçu jusqu'ici qu'un commencement d'exécution, puisque les Allemands n'ont pu encore progresser au-delà de la passe de Socla, ni entrer dans le golfe de Riga ; mais déjà ils ont perdu le bénéfice de la surprise.

Jean VILLARS.

Huit dreadnoughts allemands ont coopéré au débarquement dans l'île d'Osel

PETROGRAD, 15 octobre. — Selon les renseignements reçus par le ministère de la Marine, huit dreadnoughts, une douzaine de croiseurs légers, quatre torpilleurs et trente dragueurs de mines ont coopéré au débarquement des Allemands dans l'île d'Osel.

Une offensive allemande sur Helsingfors est prévue

STOCKHOLM, 15 octobre. — On s'attend, en Suède, d'après les récents mouvements navals dans la Baltique, à ce que les Allemands tentent prochainement de s'emparer des îles Aland, et, avant la saison des glaces, d'effectuer un débarquement sur la côte finlandaise, en vue d'une attaque sur Helsingfors ou sur une localité voisine.

Pétrogard reste calme

PETROGRAD, 15 octobre. — La nouvelle du débarquement des Allemands a été accueillie par la population de la capitale avec un calme parfait.

La première liste d'Américains tombés au champ d'honneur

La première liste de pertes vient d'être publiée par le ministère de la Guerre de Washington dans l'*Official Bulletin*. Cette liste annonce la mort, à la suite d'un raid d'avions allemands, de trois Américains de l'hôpital N° 5, « quelque part en France ».

Le *Cleveland Plain Dealer* fait ce noble commentaire : « Il est conforme au caractère de cette guerre, qui est celle de la civilisation contre la barbarie allemande, que les premiers Américains tombés sous le drapeau étoilé l'aient été dans un hôpital. C'est la meilleure leçon de choses qui se puisse concevoir pour nos pacifistes et nos germanophiles. »

La classe 1889 libérée

Conformément à la promesse qui avait été faite à la Chambre par le président du Conseil, les hommes de la classe 1889 vont être mis en sursis d'appel dans les mêmes conditions que le sont déjà ceux de la classe 1888.

EXCELSIOR

L'ESPIONNE MATA-HARI A PAYÉ HIER POUR LES CRIMES QU'ELLE AVOUÉS

Elle a été fusillée à six heures du matin au polygone de Vincennes.



MATA-HARI.

Par une matinée de brouillard, sur la zone militaire de Vincennes, et devant une assistance exclusivement militaire, l'espionne Mata-Hari a été passée par les armes.

Marguerite-Gertrude Zelle, dite Mata-Hari, avait été condamnée à mort à l'unanimité, le 24 juillet dernier, par le 3^e conseil de guerre de Paris.

Après avoir parcouru les capitales européennes, où elle faisait des exhibitions théâtrales, l'espionne vint à Paris en 1917 et y fut arrêtée. C'était son deuxième séjour en France depuis le commencement de la guerre.

Des pièces écrasantes ont établi que la danseuse était au service de l'espionnage allemand comme agente matriculée sous un numéro d'ordre.

Elle reçut des sommes importantes en échange de ses renseignements.

L'affaire Turmel

L'incident entre la défense et le juge d'instruction.

Ce n'est qu'hier matin que M. Gilbert, juge d'instruction, a rendu son ordonnance rejettant la demande de mise en liberté provisoire déposée par Mme Turmel au cours de son interrogatoire qui se déroula, samedi, au milieu des incidents que nous avons relatés. Immédiatement le magistrat instructeur l'a fait signifier à Mme Turmel, à qui la loi accorde un délai de vingt-quatre heures pour faire opposition.

Et ce qui concerne l'incident qui s'est produit entre la défense et le juge d'instruction, l'affaire suit son cours.

M. Herbaux, procureur général, saisi par M. Jacques Bonzon d'une part, et par M. Lescouët, procureur de la République, pour M. Gilbert, a été mis en possession du procès-verbal de l'interrogatoire de la dame. Le magistrat instructeur y a fait consigner l'expression « forfaiture » dont se servit M. Bonzon et qui serait retenue contre lui. Deux sanctions, nous dit-on, seraient dès lors envisagées. L'une consisterait en une plainte adressée au Conseil de l'Ordre pour réclamer contre M. Jacques Bonzon une peine disciplinaire. L'autre ne tendrait à rien moins qu'ordonner des poursuites contre l'avocat devant le tribunal correctionnel en vertu de l'article 222 du Code pénal, ainsi conçu :

Lorsqu'un ou plusieurs magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire, lorsqu'un ou plusieurs jurés auront reçu, dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de ces service, quelque outrage par paroles, par écrit ou dessin non rendus publics, lendant, dans ces divers cas, à inculper leur honneur ou leur déshonneur, celu qui leur aura adressé cet outrage sera puni d'un emprisonnement de quinze jours à deux ans.

En dépit de ce texte formel, il n'apparait pas que M. Jacques Bonzon puisse être poursuivi devant le tribunal correctionnel, le cas ne étant jamais présenté depuis que les défenseurs sont autorisés à assister aux interrogatoires de leurs clients.

Voici d'ailleurs la thèse de M. Bonzon :

L'avocat des époux Turmel a déclaré que le mot « forfaiture » n'avait pas été prononcé dans les conditions que nous avons dites sur la loi de renseignements puisés à la meilleure source ; toutefois, c'est bien le procès-verbal qui a motivé l'expression considérée comme injurieuse par le Parquet.

M. Bonzon aurait demandé à M. Gilbert la communication du procès-verbal rédigé en son absence.

— Je vous le communiquerai si je veux, aurait répondu le magistrat.

— Je vous prie de bien vouloir inscrire cette phrase, insiste le défenseur.

— Je m'inscrirai que ce que je voudrai, aurait déclaré M. Gilbert.

C'est alors que M. Bonzon dit avoir prononcé cette phrase :

— En agissant ainsi vous commettiez une forfaiture.

De nouvelles preuves de la prémeditation allemande sont publiées en Amérique.

On se souvient que M. Henry Morgenthau, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, avait déjà raconté qu'au cours d'une entrevue avec l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople il avait eu la preuve de la prémeditation de la guerre par le kaiser. Nous avons publié ces déclarations. Voici qu'aujourd'hui M. Henry Morgenthau précise la portée de l'entrevue qu'il eut avec le représentant de Guillaume II. Ses paroles auront un grand retentissement.

WASHINGTON, 15 octobre. — Le *World* publie un article signé de M. Henry Morgenthau, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, affirmant que le baron Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, lui révéla, quelques instants après l'arrivée dans ce port des navires allemands *Gaben* et *Brestau*, que le kaiser

avait fixé la date du commencement des hostilités, dans une conférence tenue à Berlin au début du mois de juillet 1914, c'est-à-dire plus de trois semaines avant la déclaration de la guerre.

M. Morgenthau affirme que le baron Wangenheim, qui assistait à cette conférence pour la rédaction d'un article signé de M. Henry Morgenthau, dont les affirmations reposent sur des renseignements personnellement fournis par le baron Wangenheim, qui assistait lui-même à cette conférence.

Il n'y avait nulle part la moindre suspicion du danger de la guerre, pas plus dans le peuple allemand qu'en France et



M. MORGENTHAU

que en Angleterre et cependant la guerre était déjà déclarée, déjà l'autocratie allemande, ayant à sa tête le kaiser, avait décidé de plonger le monde dans la tuerie et dans le sang, et de ne rien épargner pour faire de l'Allemagne la maîtresse de l'Europe, et, portant, du monde.

Il a donc fallu que l'Allemagne cherchât une excuse, et la guerre fut proclamée.

Si ce crime colossal ne comportait pas un châtiment qui lui soit proportionné, cela signifierait que la justice est morte dans le monde. Or, aucune punition ne peut véritablement châtier ce crime si elle ne commence pas par l'extirpation complète du « kaiserisme » et de l'« absolutisme prussien ». (Radio.)

SITUATIONS Brochure envoyée par le PIGIER, 63, rue de Rivoli, Paris.

Mardi 16 octobre 1917

LE CAS DU PRÉSIDENT MONIER DEVANT LA COUR DE CASSATION

C'est cet après-midi que le Conseil supérieur de la magistrature déclarera s'il y a lieu ou non de « suivre » l'affaire.

La rentrée solennelle de la Cour de Cassation aura lieu aujourd'hui, à midi. A l'issue de cette audience la cour suprême se réunira en conseil supérieur de la magistrature et, à huis clos, décidera s'il y a lieu d'examiner la demande de poursuites disciplinaires dirigées contre le premier président Monier. Aussitôt après avoir entendu le rapport de M. le conseiller de chambre Alphonse Bard, le conseil rendra son arrêt.

Si le conseil supérieur estime qu'il n'y a pas lieu de « suivre », l'affaire se trouvera immédiatement close.

Dans le cas contraire, le conseil confiera M. Bard dans ses fonctions de rapporteur. Dès lors, le président de la chambre criminelle de la cour suprême instruira l'affaire comme le ferait un magistrat instructeur, et, à la fin de cette instruction, le président Monier comparera en personne devant le tribunal de ses pairs pour y donner ses explications.

Le Conseil supérieur de la magistrature est composé de quarante-huit conseillers composant les trois chambres de la Cour suprême. Il aura à examiner quelles mesures disciplinaires il conviendrait d'appliquer au président Monier, à qui sont reprochés quatre griefs constituant des imprudences et des fautes professionnelles.

Nous croyons savoir que M. Monier ne se fera assister d'aucun avocat.

Bolo accuse...

Dans la soirée d'hier, M. Jacques Bonzon s'est rendu chez le procureur général, mais il nous a été impossible de savoir ce qui s'est passé au cours de cet entretien.

Toutefois, on affirme que M. Bonzon, qui venait de passer l'après-midi à la prison de Fresnes, aurait remis à M. Herbaux une nouvelle plainte de Bolo pacha, accompagnée d'un certain nombre de documents.

La journée du capitaine Bouchardon

Le capitaine rapporteur Bouchardon a prestre exclusivement consacré sa journée d'hier à l'affaire Bolo pacha.

Dans la matinée, il a entendu un témoin qui, quelques jours auparavant, avait demandé au capitaine à être interrogé sur quelques-unes des opérations de Bolo.

A la suite de cette audience, le capitaine a confié

LA BAGUE AU DOIGT
PAR
GEORGES DOCQUOIS

2 AOUT. — Le fils de mon ami Ludovic est venu nous voir, à la fin de sa permission, dans ce port du Détroit. Le garçon en a vu de vertes depuis le 2 août 1914 ! Il entre, précisément, aujourd'hui, dans sa quatrième année de tribulations. Bien qu'il ait été blessé cinq fois, il déclare galement qu'il est " verme ", pour sûr, et qu'il passe à travers tout. Il avait à l'index gauche une bague d'aluminium dans le chaton de la couronne impériale d'un bouton de cuivre boche été incrustée. Comme je l'examinais, il me l'offrit. Je la refusai. Il insista : " Prenez-la. Elle m'embête. " Et, dans l'instant, la bague passait de son doigt au mien... Je notai que les fils de mon ami Ludovic soupira, là-dessus, comme il se trouvait soulagé.

3 AOUT. — Etrange !... Depuis huit jours, je fais, chaque nuit, le même rêve (Non, c'est un cauchemar, plutôt). Voici : je vois, à je ne sais quelle profondeur sous la terre, un cadavre... Depuis combien de temps ce cadavre est-il là ? Je l'ignore. Mais je sais qu'il est dans un admirable état de conservation. Suis-je donc dans l'Herculanum d'avant les fouilles ?... Non, certes ! Ce cadavre est venu pour la révolution. Et ce fantôme déplié d'uniforme d'officier prussien... Soudain, ce cadavre se lève... Mais non, ce n'est pas le cadavre qui se lève... car le cadavre, en vérité, demeure étendu... C'est donc, si j'ose dire, l'" astral " du mort qui se dresse, aux pieds mêmes de sa dépouille... Non, disons plutôt le fantôme... Et ce fantôme déplié une ombre de carte où mille routes s'enchevêtrent, et, d'un trait d'une ombre d'ongle, il me précise un point dans l'embrouillamini des lignes, que, par malheur, je ne puis discerner...

4 AOUT. — Le même cauchemar encore, toutes les nuits... La figure du revenant m'est, maintenant, familière : ce n'est pas, à proprement dire, celle d'une brûte ; les traits, assurément, en sont fort durs, mais quelque chose d'indéfinissable tempère cette dureté... N'empêche que j'en ai " soupé " de cette maladie d'apparition.

5 AOUT. — Toujours ce cauchemar... La jolie Marceline quitte, aujourd'hui, ce dramatique bord marin et regagne Paris avec ma bague. Oui, je la lui ai cédée, parce qu'elle avait paru la désirer. Mais j'ai observé qu'elle l'a, néanmoins, prise comme malgré elle...

6 AOUT. — Tiens ! mais je n'ai pas rêvé, cette nuit ! Et il me semble que je respire mieux...

7 SEPTEMBRE. — Voilà qui est plus que curieux, par exemple ! La jolie Marceline m'écrit que, depuis sa rentrée à Paris, elle fait, chaque nuit, un rêve affreux, constamment le même. Or, c'est exactement celui qui m'a persécuté, naguère !...

8 SEPTEMBRE. — Ce matin, la bague m'est revenue, avec ce billet de Marceline : " J'en ai assez. Reprenez-la. Je suis sûre que c'est elle qui me donne ce cauchemar. " J'y avais pensé, moi aussi, mais ne pouvais y croire...

9 SEPTEMBRE. — Je me suis couché, hier, avec la bague ; et mal m'en a pris, car le cauchemar m'a repris dans des conditions absolument identiques !...

10 SEPTEMBRE. — Pas une nuit sans cette image impitoyable ! Pas une nuit que ne hantent ce cadavre étendu et son osseux débou et précisant, avec obstination, ce point fixe dans l'indéchiffrable réseau des arabesques du plan déployé !...

11 SEPTEMBRE. — Inouï ! Je n'ai pas rêvé, cette nuit !...

12 SEPTEMBRE. — Je ne rêve plus, c'est un fait. Et, pourtant... pourtant, j'ai toujours cette bague au doigt... J'en viens, à conclure qu'il n'y avait aucun rapport entre le rêve et la bague... Toutefois...

13 SEPTEMBRE. — Une lettre extraordinaire, ce matin, de la jolie Marceline ! Elle m'apprécie, dans l'après-midi du mardi 25 septembre dernier, elle était dans le salon de notre commune amie Mme de Rosequante. De sujet en sujet, on en vint au chapitre des rêves. Marceline conta le sien, — je veux dire le nôtre. Pressée de questions sur les particularités du visage du fantôme, elle en fit le portrait minutieux ; en suite de quoi, une des personnes présentes s'évanouit... Ici, extrait de la lettre de Marceline : " Quando cette dame fut revenue à elle, je restai éperdue de sa ressemblance avec le fantôme !... Tenez-vous bien, m'amie : le fantôme est bien et dûment celui de son fils !... Ce fils, elle l'avait eu d'un premier mariage avec un Allemand, lequel mourut en 1904. Française d'origine, elle s'est remariée en France, deux ans avant la guerre. Depuis 1904, elle n'a jamais revu son enfant prussien ; mais il lui écrivait, de fois à autre ; et il l'adorait. Elle est convaincue qu'avant d'être tué il a dû perdre, sur le champ de bataille, le bouton qui est incrusté dans la bague... Renvoyez-moi celle-ci, par retour du courrier. " — Quelle histoire !

14 SEPTEMBRE. — Et voici l'épilogue, que me mande Marceline : " Une fois en possession de la bague, la dame de chez Mme de Rosequante a vu son fils en songe. Elle a pu, elle, voir clair dans le plan déployé et répercer la place où gisait le cadavre... C'était dans une carrière éboulée de Champagne. On a creusé, et, bientôt, le corps fut retrouvé au jour. Il était frais, comme de la veille !... Il y a là un phénomène de conservation que je ne me charge pas d'expliquer... Il vous intéressera davantage de savoir qu'il manquait un bouton à la patte d'épaule droite... " Georges DOCQUOIS.

Le docteur Laborde a été dégradé

Le docteur Laborde a été dégradé, hier matin, à neuf heures, en présence de son défenseur, M^e Ducos de La Haille, du capitaine Bouchardon, qui avait été rapporteur de l'affaire, et du docteur Socquet, médecin-légiste.

Le condamné, étant très faible, a été transporté, dans un fauteuil, au milieu de la cour de la prison du Chercé-Midi, où a eu lieu la dégradation militaire.

On se rappelle que le docteur Laborde a été condamné à cinq ans de prison par le 3^e conseil de guerre de Paris, dans l'affaire des réformes frauduleuses.

ON DEMANDE JEUNE HOMME de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, pour travail de bureau. Se présenter 88, Champs-Elysées.

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU
MATINLE RÈGNE DES SOVIETS
SERAIT-IL FINI ?

Le gouvernement n'est plus responsable que devant le Pré-Parlement.

PETROGRAD, 15 octobre (dépêche particulière). — La formation du ministère de coalition et la création du pré-parlement, en introduisant le gouvernement russe dans une voie régulière, devaient faire disparaître les organisations irresponsables qui foisonnaient depuis la révolution. La Russie fait un pas important dans le sens du fonctionnement régulier de ses institutions. C'est pourquoi l'impression générale a été qu'à partir de ce moment les Soviets allaient rentrer dans l'ombre ou se perdre dans une opposition anarchique.

Cette impression est celle qui règne en Russie, non seulement dans les milieux libéraux mais dans les milieux les plus avancés. C'est ainsi que le *Dien* écrit :

Trotski a été élu président du soviet de Petrograd. Par cette élection, le soviet a baissé le drapé de la démocratie révolutionnaire en hissant le nouveau drapeau de la révolution sociale, le drapeau véritable contre la révolution.

Les *Isvetia*, qui sont l'organe du Soviét lui-même, se rallient aussi au pré-parlement :

Il dépend de nous que la responsabilité du gouvernement devant l'avant-Parlement, qui n'existe que sur le papier, existe réellement. Naturellement, si les masses populaires, surtout celles de Petrograd, se détachent de l'avant-Parlement, celui-ci perdra son importance et peut-être son existence.

Pour la *Gazette de la Bourse*, les décisions du Soviét n'ont plus pour le gouvernement de valeur obligatoire, ni même une importance indicative autorisée, mais tombent sous la juridiction ordinaire.

Mais le plus symptomatique est le *Diego Naroda*, organe de Tchernof, qui constate que les bolcheviki eux-mêmes ne sont plus déjà assez avancés, et qu'on commence à les remplacer par des anarchistes syndicalistes, " au milieu de l'apathie et de l'inertie des masses populaires ".

C'est l'aveu que les éléments de désordre commencent à s'isoler au milieu de l'indifférence des populations.

UN DISCOURS NATIONALISTE
DE SCHEIDEMANN

Nous ne renonçons pas à un pouce de territoire allemand !

BALE, 15 octobre. — Le congrès socialiste allemand, auquel prennent part trois cent cinquante délégués, s'est ouvert hier soir à Würzburg.

Après que le président, M. Ebert, eut dans son allocution vivement attaqué le gouvernement et déclaré que les socialistes allemands lutteront tant que l'intégrité de l'empire sera menacée, le député Scheidemann a pris la parole.

Du long discours qu'il a prononcé il convient de reférer les déclarations suivantes :

" Nous ne voulons pas renoncer à ce qui nous appartient. Nous ne renonçons pas à un pouce du territoire allemand. Nous renonçons seulement au bien qui est aussi sacré aux autres que le nôtre l'est pour nous. Nous demandons, par une paix de conciliation, l'intégrité territoriale de l'Allemagne, la liberté des mers. La mer libre est au moins aussi importante que les territoires que nous avons occupés. "

M. Scheidemann a rendu hommage aux qualités du docteur Michaëlis, mais il a dénié ses capacités pour occuper le poste de chancelier.

L'orateur a réclamé la démocratisation de l'Allemagne et a terminé en disant que le mot d'ordre des socialistes allemands est : " Des droits égaux et pain pour tous, la paix et la liberté. "

Les socialistes allemands ont-ils « prêté » 362.000 marks à Lénine ?

ZURICH, 15 octobre. — M. Brauh, en lisant au congrès le rapport financier annuel du comité directeur, a déclaré que le parti socialiste allemand avait consenti un prêt de 362.000 marks au parti socialiste d'un autre pays. Cette communication a soulevé une vive émotion dans l'assistance. On se demande si ce prêt ne serait pas une somme payée par le gouvernement allemand, par l'intermédiaire du parti socialiste, à Lénine et à d'autres maximalistes russes, pour organiser un mouvement pacifiste en Russie.

LA LASSITUDE EST RÉELLE
EN AUTRICHE

C'est du moins ce qu'affirme un ancien ministre de Grèce à Vienne.

ATHÈNES, 15 octobre. — M. Griparis, ancien ministre de Grèce à Vienne, vient de présenter au gouvernement hellénique un long rapport sur la situation de l'Autriche-Hongrie.

Après avoir étudié la question des divergences de nationalités existant en Autriche-Hongrie, et auxquelles sont dues les récentes crises politiques, M. Griparis conclut que cette opposition entre nationalités diverses ne constitue pas un danger sérieux pour l'Autriche et ne saurait vraiment être un facteur utile pour la cause des Alliés.

Le rapport traite ensuite des tendances démocratiques de l'empereur Charles et déclare, d'autre part, que la situation économique est excessivement grave.

Il y a une grande pénurie d'hommes et de vivres, mais les choses, cependant, ne sont pas aussi désespérées qu'en le dit : la famine ne sévit pas en Autriche-Hongrie.

L'empereur Charles, poussé par le désir de remédier à cette situation, a pris l'initiative de certaines propositions de paix, et s'est même efforcé de se dégager de l'influence allemande. On a pu lire, en avril 1916, dans l'Officier *Fremdenblatt*, que l'Autriche ne visait pas des buts de conquête et désirait une paix sans annexion ni indemnités.

Cette attitude mécontenta au plus haut point l'Allemagne.

Un échange de télégrammes s'ensuivit et, finalement, afin d'éviter la tension entre les deux Etats, le kaiser envoya le roi de Bavière comme ambassadeur extraordinaire à Vienne.

Cependant, le peuple autrichien estime qu'il est victime de l'Allemagne et que l'Autriche, même victorieuse, sortira diminuée de la guerre.

M. Griparis signale enfin le caractère peu amical des relations entre l'Autriche et la Bulgarie.

A diverses reprises, des froissements se produisirent, notamment lorsque l'Autriche fit opposition aux visées de la Bulgarie quant à son extension territoriale.

Ce que l'on dit
à l'étranger

LA CRISE INTERIEURE ALLEMANDE

Le Vorwärts :

Depuis que M. Michaëlis est chancelier, la crise est devenue chronique entre le gouvernement et le Reichstag.

Le chancelier, qui connaît si bien la Bible, devrait se rappeler l'histoire de Jonas qui, étant le vrai coupable, dut se jeter lui-même à l'eau afin de sauver du naufrage le navire qui le portait.

Il est vrai que nous ne pouvons pas promettre à M. Michaëlis que le seul fait de son départ aura les mêmes effets magiques.

L'Arbeiter Zeitung (de Vienne) :

Quand on sort ce qui se passe à Berlin, dans certains cercles militaires et dans l'entourage de l'empereur, au grand quartier général, on reste persuadé que, contre la volonté du Reichstag, les chefs militaires veulent obtenir une poursuite de la guerre en vue de conquêtes et d'indemnités.

LA NOMINATION DE M. THIERRY

La *Epocha* :

La désignation de M. Joseph Thierry pour l'ambassade de France à Madrid est une preuve de l'importance que le gouvernement français attache à ce poste et, par suite, une cordiale attestation à l'égard de notre pays.

Le *Liberal* :

M. Joseph Thierry n'est pas un diplomate de carrière. C'est une des personnalités les plus éminentes de la politique française, ce qui signifie l'importance que concède finalement le nouveau gouvernement français au poste d'ambassadeur en Espagne dans les circonstances actuelles...

La nomination de M. Joseph Thierry a été bien accueillie en France et le sera également en Espagne, où son talent lui permettra de bien apprécier la situation et de travailler utilement pour donner toute sa valeur au puissant courant d'opinion qui existe ici en faveur de la cause française.

Le nouveau major général de l'armée

Par décret en date du 15 octobre, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, M. le général de division Alby (Henri-Marie-



LE GÉNÉRAL DUPORT LE GÉNÉRAL ALBY

Camille-Edouard) a été nommé major général de l'armée, en remplacement de M. le général de division Dupont.

Les allumettes augmentent

Puissent-elles aussi prendre feu !

Nous paierons à partir d'aujourd'hui les allumettes beaucoup plus cher, environ 50 francs de plus. Tout augmente ! Le consommateur ne se plaindra pas si les allumettes sont meilleures et s'il trouve son compte dans les boîtes.

C'est aujourd'hui que l'*Officiel* publie le décret fixant le nouveau tarif.

Voici les nouveaux prix de vente au détail :

Allumettes en bois — Les paquets de 500 allumettes : 0 fr. 60 au lieu de 0 fr. 30 ; boîte en carton de 100 allumettes : 0 fr. 15 au lieu de 0 fr. 10 ; boîte en bois de 100 allumettes : 0 fr. 20 au lieu de 0 fr. 15 ; boîte de 50 allumettes et pochette de 25 allumettes plates : 0 fr. 075 au lieu de 0 fr. 05 ; paquet de 1.000 allumettes parfumées, dites suédoises : 1 fr. 65 au lieu de 1 fr. 10 ; boîte de 250 allumettes parfumées, dites suédoises : 0 fr. 50 au lieu de 0 fr. 35 ; boîte coulisse de 60 allumettes parfumées, dites suédoises : 0 fr. 15 au lieu de 0 fr. 10 ; boîte de 40 tissons : 0 fr. 15 au lieu de 0 fr. 10.

Allumettes en cire — Boîte en carton de 50 allumettes fines ou 40 allumettes grosses : 0 fr. 15 au lieu de 0 fr. 10 ; boîte métallique de 50 allumettes : 0 fr. 20 au lieu de 0 fr. 15 ; boîte de 250 allumettes : 0 fr. 75 au lieu de 0 fr. 50 ; boîte de 40 allumettes, dites " cinq minutes " : 0 fr. 30 au lieu de 0 fr. 20.

Produits divers — Flacon de poudre pour frottoir : 1 fr. 10 au lieu de 0 fr. 75 ; frottoir pour allumettes au phosphore amorphe : 0 fr. 075 au lieu de 0 fr. 10.

Bourse de Paris du 15 octobre 1917

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET					
5/0 non libéré	88 50	88 50	1/0. Franc. 1895	341 75	347 22
5/0 libéré	182 00	182 00	—	196 375	382 22
3/0 amér					

CORPS DIPLOMATIQUE

— Le baron Romano-Avenazza, ministre d'Italie près le roi de Montenegro, est de retour à Paris, venant de Naples.

INFORMATIONS

— La médaille d'honneur des épidémies, en argent, vient d'être décernée à Mme Hervieu, infirmière-major, femme du sous-préfet de Vitry, "pour son dévouement et ses soins aux blessés".

NAISSANCES

— Mme de Monjou a mis au monde un fils.

MARIAGES

— Le comte Louis de Périgord, duc de Montmorency, capitaine d'état-major, décoré de la croix de guerre, épousera prochainement Mme Ferdinand Blumenthal.

Fils de feu le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, duc de Montmorency, et de la comtesse Adalbert de Talleyrand-Périgord,



Mme F. BLUMENTHAL

duchesse de Montmorency, née Aguado, le duc actuel avait épousé en premières noces Mme Anne de Rohan-Chabot, fille de feu le duc de Rohan et de la duchesse née Verneuil.

Mme Ferdinand Blumenthal est la sœur de Mme Vesnitch, femme de S. Exc. le ministre de Serbie. Très connue et très appréciée dans la société parisienne, elle est à la tête de plusieurs œuvres de bienfaisance. On se souvient que cette généreuse bienfaisante alliée ouvrit au printemps dernier la magnifique galerie de tableaux de son hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne au profit des malheureuses populations des pays reconquis.

DEUILS

— Les obsèques de Mme Robert de Wendel, née Gramedo, ont eu lieu samedi en l'église de Noyilly, en Touraine.

Le deuil était conduit par le capitaine Guy de Wendel, le duc et la duchesse de Maillé, la vicomtesse de la Panouse, la marquise de Montaigu, la comtesse de Gramedo, etc.

Après la messe, Mgr l'archevêque de Tours a prononcé une très touchante allocution.

Nous apprenons la mort :

De Mme de Valons, née Picot de La Baume, mère du capitaine Roger de Valons, du 74^e régiment d'infanterie territoriale ;

LOCATION DE MEUBLES

Installation complète d'Appartements

Fabrique de Meubles de Bureaux. — GARDE-MEUBLES

Etablissons JANIAUD Jeune, 61, rue Rochechouart.

INOUI

Vous n'aurez pas un

RHUME de CERVEAU

ceci hiver si, au moindre accès, vous prenez 2 pilules de

NOBIAL

car il disparaîtra comme par enchantement.

PHARMACIE NORMALE DE PASSY, PARIS

Envoyé franco contre 4 fr. 95

Toute pharmacie vous les procurera

A L'OLIVIER ROMAIN. Huile d'Olive gar. pure : l'essig d'olive 10 l. 35 fr. extra-vierge, 40 fr. 75 contre remb. A. Carrier, 3, pass. Riber, Tunis. Mai, Frans.

Maladies de la Femme

LA METRITE

INQUIÉTANTE

NOBIAL

car il disparaîtra comme par enchantement.

PHARMACIE NORMALE DE PASSY, PARIS

Envoyé franco contre 4 fr. 95

Toute pharmacie vous les procurera

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infallible, à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La Jouvençade de l'Abbé Soury guérit la Mètrite sans opération, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elles les créent.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénite des Dames (la boîte 4 fr. 50, + 0 fr. 20 pour l'impôt).

L'Abbé Soury est le régulateur des règles pour excellente de toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, Fibromes, Hémorragies, Varices, Hémorroides, Phlébites, Fibrose, Neurasthénie, contre les accidents du Rêve d'Age, Chaleurs, Vapours, Ecoulements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé Soury se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 4 fr. 25; franco gare, 4 fr. 85. Les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie MAG. DUMONTIER, à Rouen.

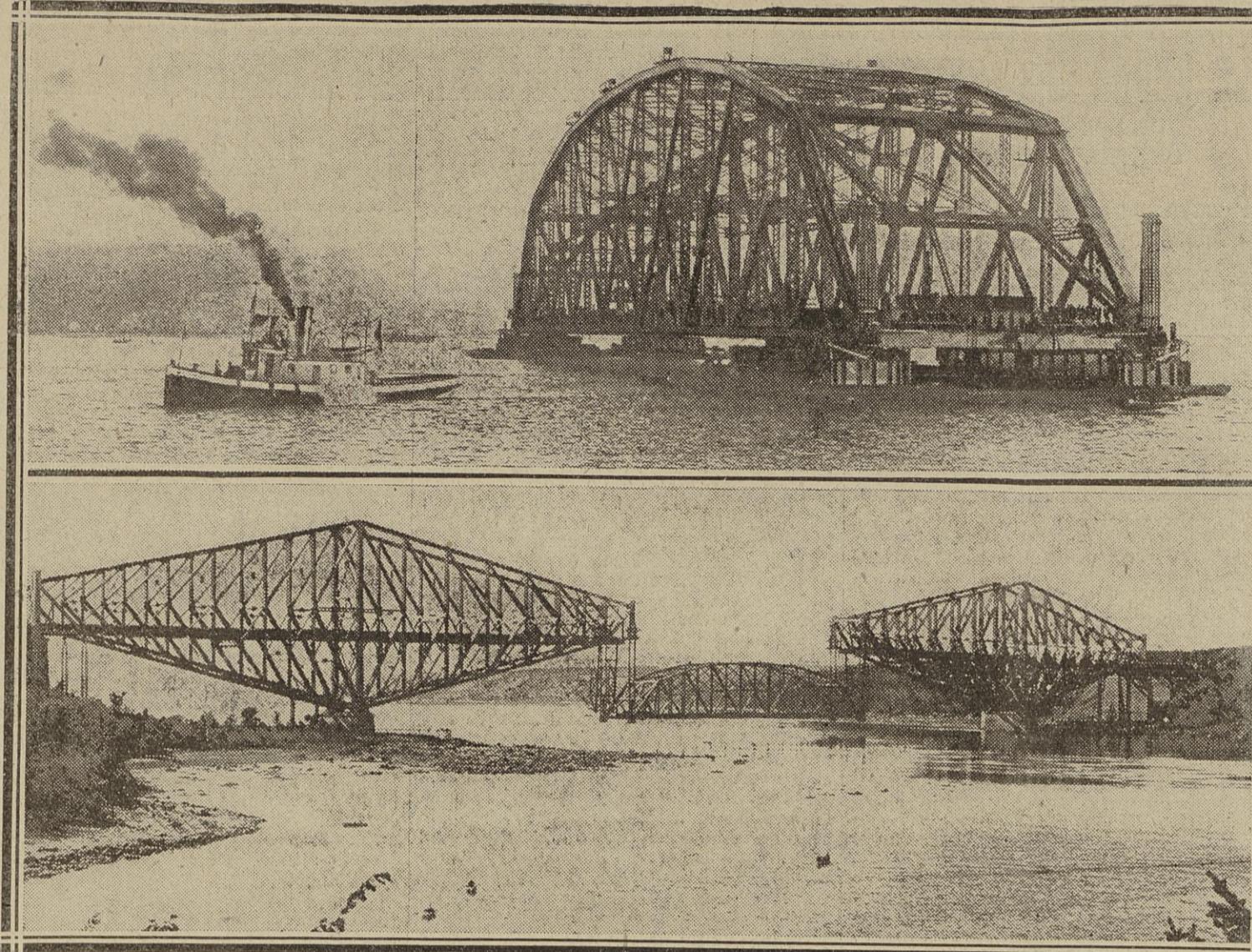
Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

avec la signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis.) 292

EXCELSIOR
LA MISE EN PLACE DU GRAND PONT DE QUÉBEC

L'ARCHE CENTRALE SUR DES PONTONS ET PENDANT SON ÉLÉVATION

Un an après l'accident qui se produisit au pont de Québec, alors que celui-ci allait être achevé, la mise en place de l'arche centrale vient d'être menée à bien, malgré de grandes difficultés. Voici cette arche, longue de 220 mètres, amenée sur des pontons et élevée au-dessus du fleuve Saint-Laurent.

BLOC-NOTES

LE 1^{er} avril 1915, un taxi-auto s'arrête devant une modeste maison de l'avenue de Wagram. Un homme descendit, qui jeta autour de lui un regard scrutateur, mais il n'aperçut que quelques ménagères allant aux provisions, un filet à la main.

L'homme parut éprouver un soulagement. Ayant glissé au chauffeur quelques pièces de monnaie qui lui valurent un : « Merci, mon prince ! » retentissant, il traversa rapidement le trottoir et pénétra dans la maison.

D'un doigt autoritaire, il frappa au carreau de la loge.

— M. Sottolana est-il chez lui ? demanda-t-il avec un léger accent étranger.

Et, sur une réponse affirmative, il s'engagea allégrement dans l'escalier en fredonnant un air qu'un musicien exercé eût pu reconnaître pour celui de la fameuse chanson napolitaine : *Dormi, Carmel* !

À ce moment précis, une voix magnifique s'éleva, qui semblait répondre à la sourdine du visiteur. Celui-ci ne put réprimer un sourire : — Ce brave Luigi ! dit-il.

Et il monta quatre à quatre jusqu'au cinquième étage. Il sonna, non sans s'être penché sur la rampe pour voir si sul ne le suivait.

Un homme brun vint lui ouvrir la porte, et, l'ayant reconnu, recula d'un pas, cependant qu'une jolie vive se peignait sur son visage expressif.

— Vous ! s'écria-t-il, vous, signor commendatore !

Mais l'inconnu coupa court aux effusions : — Etes-vous prêt, caro mio ? dit-il en italien, langue qu'il semblait parler avec une rare perfection.

— Si, signor commendatore, répondit celui qu'il avait appellé caro mio.

— Alors, venez, j'ai un service à vous demander.

Deux minutes après, les deux hommes se dirigeaient vers la place de l'Étoile. Un taxi-auto vide passa. Le commandeur le hélâ et y monta avec son compagnon.

— A old England ! dit-il d'une voix brève.

Et s'adressant à son compagnon :

— Il me faut une valise, Sottolana ! Une solide valise vide. Je me charge de la remplir... Pas pour longtemps... Mais quand elle sera pleine, il n'y aura pas beaucoup de valises comme celle-là promenées dans Paris, dans ce riche Paris.

Il eut un sourire singulier, pendant que son compagnon le regardait avec des yeux écarquillés. Il allait peut-être expliquer ses mystérieuses paroles, mais déjà le taxi-auto s'arrêtait devant le magasin.

— L'inconnu, en une minute, fut pourvu d'une valise en peau de truite à fermoir d'argent.

— Au Crédit Lyonnais ! dit-il au chauffeur, qui, devinant un riche client, avait consenti à attendre.

— Au Crédit Lyonnais ! dit-il au chauffeur, qui, devinant un riche client, avait consenti à attendre.

— Au Crédit Lyonnais ! dit-il au chauffeur, qui, devinant un riche client, avait consenti à attendre.

— C'est un poisson d'avril ? demanda-t-il.

— Payez, répondit avec flegme le commandeur.

L'employé, ayant jeté un coup d'œil indifférent, eut un sursaut :

— C'est un poisson d'avril ? demanda-t-il.

— Payez, répondit avec flegme le commandeur.

L'employé le considéra, et...

Et... etc. Vous savez le reste aussi bien que moi, puisque vous l'avez lu hier dans *Excelsior*. J'ai seulement voulu accommoder ce récit à la sauce feuilleton, d'abord pour m'amuser, et ensuite pour vous faire sentir combien la vie actuelle est romanesque. Cette valise, ces deux millions, ce baryton italien, ce commandeur, ce pacha, quoi de plus invraisemblable ! Et l'his-

toire est authentique, et c'est le greffier de M. Bouchardon qui en écrit les chapitres, au jour le jour.

Excusez-nous de t'avoir quelquefois râillé, ô Ponson du Terrail, grande ombre !

Louis LATZARUS.

Maniaques

Un baron russe a été surpris « chipant » des gravures dans les livres de vénérerie à la Bibliothèque nationale.

Si l'on n'avait pas trouvé dans la poche du baron un autographe de Guillaume II, le fait n'aurait aucune importance. En effet, la Bibliothèque est fréquemment victime de maniaques plus ou moins conscients qui, malgré la plus active surveillance, réussissent à satisfaire leurs manies à ses dépens, et par conséquent, aux nôtres.

Il fut un temps où pas un livre à gravures ne pouvait rester indemne. Bien entendu, les gravures quelque peu décollées étaient les plus visées. Mais les autres n'étaient pas à l'abri. Il y avait des collectionneurs, si l'on ose ainsi dire, pour tous les genres.

Ainsi, les enfants aiment à « arracher les images » des livres qu'on leur donne.

Du reste, la Bibliothèque voit défilier nombreux d'originaux de tout genre. La contention d'esprit qui suppose la fréquentation de maniaques plus ou moins conscients qui, malgré la plus active surveillance, réussissent à satisfaire leurs manies à ses dépens, et par conséquent, aux nôtres.

Il y a un temps où pas une sécherie de mouches, il répondit sèchement :

Ces linge blancs ne sont pas des mouchoirs, mais des drapéaux. Vous étaiez vos opinions républicaines sur les murs. Je puis bien étaier les miennes sur les chaises.

MEDITATION SUR LE CARNET DE PAIN

N'est-il pas inopiné, insolite et extrêmement imprévu d'avoir à prêter serment de fidélité à son boulanger ? C'est pourtant ce que le patriotisme et le mair de notre arrondissement nous commandent de faire. Jusqu'à ce que les seules boulangeries jurassent obéissance et fidélité aux boulangeries, lorsqu'il leur plaît de convoler avec eux en justes noces, mais aujourd'hui toute la clientèle de ces honnêtes commerçants doit régulariser la situation et s'engager dans les liens les plus solennels. « Jusqu'à la fin de la guerre », nous dit-on... Mais qui peut savoir actuellement à quelle époque de l'histoire la période des hostilités fera place, entre peuples voisins, à la période des indulgences ? C'est donc un véritable contrat qui va lier désormais chaque famille au fabricant de son pain quotidien.

Au fait, pourquoi ne pas rénover, à l'occasion de la prestation du serment, la cérémonie féodale de l'*Hommage* ? Cela donnerait, dans chaque boulangerie, à une petite fête sympathique et pittoresque — à moins toutefois que ce ne soit un four !

On nous avait déjà fait jurer de ne pas employer qu'à la fabrication des confitures le sucre sucré, qui nous fut parimonieusement alloué dans ce but. Pour plus d'assurance, ce sucre était d'ailleurs impropre à tout autre usage et parfaitement inutilisable, hormis dans la boulangerie. Les maîtresses de maison affigent d'une préférence pour la gelée de mirabelles ou pour la confiture de reines-Claude se sont vues ainsi dans l'obligation de prêter serment pour des prunes !

A l'occasion de l'établissement du carnet de pain, l'Administration a cru devoir nous demander notre âge. C'est là un procédé rosé et féroce. Et combien aléatoire ! D'abord, une femme est toujours entre deux âges — ou même davantage... les quatre âges de la vie : celui qu'elle peut, celui qu'on lui donne, celui qu'elle se donne et celui qu'elle a...

Nous avons le carnet de pain. Nous avons la carte de sucre. A quelle catégorie appartiennent l'objets intitulé « pain de sucre » ?

Le blutage actuel, en occasionnant un ali-

ment parfaitement indigeste, a considérablement restreint la portée de l'épithète « bon comme du bon pain ». Il n'existe guère de choses, si insignifiantes soient-elles, que nous ne donnions aujourd'hui « pour un morceau de pain » ; et ce n'est plus du tout un acte d'abnégation symbolique de s' « ôter le pain de la bouche » pour quelqu'un.

Nous avons — tous, tant que nous sommes — mangé notre pain blanc le premier. Et peut-être est-ce à tort que nous plaisantons les Boches sur la fondation du pain K.K.

L'excellence de cette mesure m'apparaît indubitable, puisque le gouvernement de la République a cru devoir, à son tour — en nous voulant au pain rassis et en mettant la masturbation au nombre des sports — donner un sens précis à la phrase biblique : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ! »

Juvénal (*Satires* X, 81) prétend que les Romains ne demandaient à l'existence que du pain et des spectacles (*panem et circenses*). Le peuple de Paris, stoïque dans l'épreuve, acceptera tous les rationnements à l'exception d'un seul : que l'on ne s'avise pas d'établir la carte de cinéma ! Il ferait beau voir qu'après nous avoir réduits à 500 grammes de sucre par mois et 500 grammes de pain par jour, le gouvernement prétende encore restreindre le plaisir de nos yeux à 500 mètres de facéties ou de problèmes psychologiques !

— SIMONE DE CAILLAVET.

Si on s'entendait !

Les bouchers vont-ils se mettre en grève et fermer leurs boutiques juste au moment où le ministre permet de les rouvrir ?

Certes, ils font un métier très pénible, parfois comme ouvriers, mais il y aurait peut-être un moyen de l'alléger singulièrement.

Dans la plupart des quartiers, les boucheries sont groupées en un point qui attire spécialement la clientèle. Or, la majorité des ménagères font leurs provisions le matin, et ce n'est qu'accidentellement, quand il arrive des convives inattendus, qu'elles ont à retourner à la boucherie l'après-midi.

Cela donné, pourquoi les boucheries d'une même rue ne s'entendent-elles pas pour que l'une d'elles restât seule ouverte à tour de rôle pendant l'après-midi ?

Cela suffirait pour faire face aux besoins imprévus et